

Agadir, une « leçon de choses » !

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 04-06-2008 00:51:14

Le Maroc est un pays de liberté et l'Etat, notamment depuis l'accession en 1999 de Sa Majesté le Roi Mohammed VI au Trône, n'a de cesse de la promouvoir et de la protéger.

Le réaffirmer de nos jours relève de l'euphémisme. Jamais aucun pays arabe, d'Afrique ou en développement comme on dit, n'a autant érigé le principe de l'Etat de droit comme le fait notre pays. Le Conseil consultatif des droits de l'Homme, relayé par des dizaines d'associations et d'ONG de la société civile, veille au strict respect des droits de l'Homme. Jusqu'à il y a quelques années seulement - fait rarissime dans l'histoire des Etats - il existait même un ministère chargé des droits de l'Homme.

L'avènement du règne de S.M. le Roi Mohammed VI a porté sur les fonts baptismaux la liberté. Et pour mieux asseoir celle-ci dans les consciences individuelles et collectives, pour conjurer les démons du passé qui se sont illustrés par une répression aveugle, le Souverain a créé l'Instance équité réconciliation. Sa mission a consisté d'une part à réparer les préjudices causés par le passé sur des milliers de citoyens, d'autre part, grâce à la pédagogie de la télévision, à réconcilier les citoyens avec l'Etat. Nous ne saurions suffisamment souligner à quel point de telles initiatives ont été porteuses.

Or, la conquête des libertés comme d'aucuns ne se sont pas fait faute de le proclamer, comporte aussi son autre envers : à savoir la responsabilité, individuelle et collective. La société organisée n'étant jamais un consensus émollient, chacun y doit s'inscrire et le respecter. C'est dire que la liberté est aussi la responsabilité. Nous en venons donc à la campagne d'assainissement, couronnée de succès, que les autorités de la province d'Agadir viennent de lancer, à l'instar de celle qu'a connue la ville de Casablanca. Elle a permis aux forces de sécurité d'Agadir de procéder à l'arrestation de 20 personnes, toutes impliquées dans différentes affaires : vol, vol qualifié, viol et violences, émissions de chèques sans provisions, trafic de drogue et escroqueries diverses. Parmi ces personnes, il y a des récidivistes qui ne mesurent pas ou pas encore le prix de leur libération précédente et se sont mises en tête de défier la loi. Déférées au parquet, elles répondront de leurs crimes et de leurs délits.

Sauf à être hypocrites, il convient de saluer l'initiative que les autorités d'Agadir viennent de prendre. L'on se dit pourtant que si chaque grande ville du Royaume s'inspirait d'une telle mesure, la criminalité grande ou petite serait non pas totalement éradiquée, mais à tout le moins considérablement réduite. Car, il existe aujourd'hui un sentiment de peur, une sorte de phobie qui pèse de son poids inaudible sur les citoyens des grandes villes.

Désarmés, impassibles, ils sont - notamment des femmes ou des personnes âgées - en permanence exposés aux agressions multiples, aux vols à l'arraché des téléphones portables, aux menaces et violences, leurs enfants devant les lycées aux dealers, leurs voitures sauvagement cassées et tutti quanti des choses qui sont antinomiques à la morale et aux valeurs de la liberté. La ville d'Agadir

vient de nous donner une manière de « leçon de choses » ! Ses habitants, conscients d'un tel effort, ne peuvent que s'en réjouir et s'en remettre évidemment à la diligence et à la célérité des autorités de leur ville qui est au Maroc ce que le reflet est à la modernité.

LE MATIN